

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [Nadia Morin](#)

<https://www.cadre21.org/membres/6e8a289329666571f18d5073>

Date d'obtention : 2021-01-27 17:33:10

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Les étapes de la méthode Sexto se résument à offrir du support aux jeunes impliqués dans une situation complexe en lien avec des échanges de photos et/ou vidéos à connotation sexuelle. Le programme vise à sensibiliser les jeunes et à les impliquer dans la solution. L'intervenant, quant qu'à lui, doit évaluer (à l'aide de la grille) et valider les informations afin d'intervenir adéquatement auprès de tous les étudiants impliqués. Une fois que l'intervenant a appliqué le protocole SEXTO, il est en mesure de contacter le service de police en partageant les informations recueillies et en précisant si la nature des gestes est malveillante ou non.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Que peu importe la situation, malveillante ou non, l'intervenant doit travailler en collaboration avec les policiers. Cette mesure permet d'informer davantage les jeunes et leurs familles ainsi que d'assurer leur sécurité. Les enquêteurs sont les seuls ayant le pouvoir de s'assurer que les photos et/ou vidéos ne sont plus en circulation et elles ne peuvent plus nuire à l'intégrité de la victime.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

La sexualité est un sujet délicat à aborder avec les jeunes, car ceux-ci ne sont pas tous à l'aise d'en discuter et ils peuvent se sentir facilement juger dans leurs choix et actions. Je pense que le défi de tout bons intervenants est d'être en mesure d'accueillir les jeunes dans ce qu'ils sont sans jugement ainsi que les mettre en confiance afin que ceux-ci acceptent de parler ouvertement de ce qu'ils vivent ainsi que de dénoncer des gens qui leur sont chers. Je pense que la cueillette d'informations peut prendre du temps et être délicate. Cependant, la grille SEXTO peut être un excellent outil pour mettre en confiance les jeunes et l'intervenant, car celui-ci peut anticiper les étapes et nommer clairement chacune d'entre elles afin de se situer dans le processus.